

APPEL A CANDIDATURE

La Ville de Biot apporte un soutien actif pour l'émergence et le développement d'initiatives éco-citoyennes.

Ce soutien s'est concrétisé en particulier par la mise en place du Festival écocitoyen « Les souffleurs d'avenir », qui prend place tous les ans autour du mois d'avril. Au cours des différentes éditions, la thématique de l'alimentation a été en particulier mise en avant : circuits courts, alimentation bio, nouveaux comportements alimentaires, slow food,

Dans le prolongement de cette manifestation, la Ville de Biot accueille depuis 2016 des établissements mobiles de restauration (« Food Trucks »), témoins d'un véritable intérêt envers ces nouveaux modes d'alimentation. Le caractère innovant de l'opération se traduit par le roulement des food trucks sur des emplacements fixes définis par la commune. Ceci permet aux utilisateurs de bénéficier d'offres de restauration diverses sur un seul et même emplacement.

Chaque année, un appel à candidatures vise à sélectionner les « food trucks » qui bénéficient de créneaux sur les emplacements dédiés. Le dispositif est renouvelé pour la période 2019-2020, via le présent appel à candidatures.

Les projets de « food trucks » seront étudiés par un jury composé d'élus, d'agents de la commune ainsi que de représentants d'associations commerçantes et citoyennes.

Le jury formulera une préconisation en utilisant les critères suivants :

- Innovation : en quoi la proposition (offre) présente-t-elle un caractère innovant (nature de l'offre, comportements de consommation préconisés, circuits courts, contributions des « consommateurs », gouvernance - association...)
- Liens aux perspectives nouvelles d'alimentation (Bio, Equitable, végétarienne, végétalienne, macrobiotique, ...)
- Eco-responsabilité du Food Truck, assurant la gestion autonome de ses déchets, la salubrité de son équipement, dans le cadre d'une démarche respectueuse de l'environnement. Le recours au recyclage et l'utilisation de produits de l'agriculture responsable et/ou locale est un atout.
- Perspectives en matière de santé publique (diabétiques, hypocalorique, allergènes, ...)

Lors de l'analyse des candidatures, seront également étudiés les critères suivants :

- Qualité et originalité de l'offre culinaire ;
- Offre et gamme de prix accessible et adaptée ;
- Transformation et/ou assemblage des produits à bord de l'infrastructure de vente par l'exploitant et/ou son équipe ;
- Traçabilité des produits facile à obtenir ;
- Aspect général des infrastructures de vente ;
- La date de la demande écrite avec pièces administratives ;
- Prise en compte de l'assiduité et l'expérience des « food trucks » déjà installés dans le cadre des précédents appels à candidatures.

DEPOT DES CANDIDATURES

Candidatures à adresser à l'attention de Madame le Maire

Dossiers papiers à déposer au Comptoir citoyen, en mairie principale de Biot (8/10 route de Valbonne)

Par courrier : Ville de Biot - CS 90339 - 06906 Sophia Antipolis Cedex

Par mail : comptoircitoyen@biot.fr

Date limite de dépôt : 30 septembre 2019

FICHE DE CANDIDATURE

- NOM et Prénom : _____
- Adresse : _____

- Adresse email : _____
- Numéro de téléphone : _____
- Activité exercée : _____
- Description précise des produits que le postulant s'engage à présenter :

- Dimensions de l'installation : _____
- Disponibilités (dates et horaires) : _____

Date

Signature du postulant

Joindre au dossier :

- Copie recto verso de la carte nationale d'identité ;
- Inscription au registre du commerce (extrait KBIS de moins de 3 mois) ou Chambre des Métiers et de l'Artisanat (extrait d'inscription au répertoire des métiers) ou Répertoire SIREN ;
- Inscription aux régimes sociaux : URSAFF ou Mutualité Sociale Agricole ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile ou professionnelle en cours de validité ;
- Certificat délivré par les services vétérinaires et un avis de conformité ou avis de révision des appareils électriques et techniques délivré par un organisme agréé ;
- Carte 3 volets de commerçant non sédentaire ou livret de circulation ;
- Expérience professionnelle en restauration du pétitionnaire ;
- Photos et/ou plans de l'infrastructure de vente permettant d'apprécier ses dimensions et ses qualités esthétiques ;
- Texte d'au maximum 300 mots expliquant le concept proposé par le commerçant (détail des produits et menus proposés, prix, actions de communications envisagées, actions mises en œuvre dans une démarche de développement durable ..., ...)
- Un calendrier prévisionnel de présence par jour de la semaine et horaires